

GESTION DES ATTESTATIONS

Enseignant école privée

Saisie directe & Import

Contexte			1
	Cor	nsultation	2
	2. Édition		3
		Édition individuelle	
	Pai	r la recherche d'attestations	. 3
	Pai	r la Consultation d'une attestation	. 3
	2.2.	Édition collective	. 3

Contexte

Les attestations présentes dans le livret scolaire unique sont définies par l'<u>article 7 de l'arrêté du 31 décembre 2015</u> fixant le contenu du livret scolaire de l'école élémentaire et du collège. Elles font donc partie intégrante du livret scolaire de l'élève au même titre que les bilans périodiques et les bilans de fin de cycle.

Liste des attestations couvrant la scolarité obligatoire :

- <u>AER</u> Attestation d'<u>Éducation Routière</u> (spécifique au 2D)
- ✓ APER Attestation de Première Éducation à la Route
- ✓ APS Apprendre à Porter Secours
- ✓ ASSN Attestation Scolaire « Savoir-Nager » jusqu'au 28 février 2022
- ✓ ASNS Attestation « Savoir-Nager » en Sécurité à compter du 1^{er} mars 2022
- ✓ ASSR1 Attestation Scolaire de Sécurité Routière <u>niveau 1</u> (spécifique au 2D)
- ✓ ASSR2 Attestation Scolaire de Sécurité Routière <u>niveau 2</u> (spécifique au 2D)
- ✓ PSC1 Certificat de Compétences de Citoyen de Sécurité Civile (spécifique au 2D)

Une attestation individuelle reste visible et éditable dans le LSU tout au long de la scolarité obligatoire.

Toutes les attestations du 1^{er} degré sont à saisir directement dans LSU.

Livret Scolaire Unique du CP à la 3e

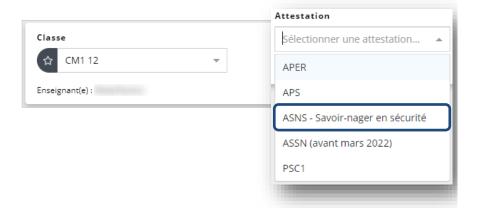
1D

1. Consultation

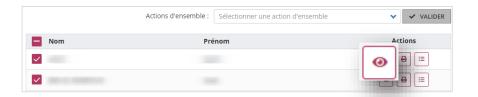
Il est possible pour une classe donnée d'afficher les élèves titulaires d'une attestation donnée et de les consulter.



 Sélectionner le sous-menu « Consultation et recherche » dans le menu Attestations



2. Choisir la classe et sélectionner l'attestation dans la liste proposée



3. Visualiser l'attestation



2. Édition

Cette fonctionnalité permet de générer et de télécharger un fichier PDF contenant des attestations.



L'édition n'est possible que si toutes les données de l'attestation sont renseignées.

2.1. Édition individuelle

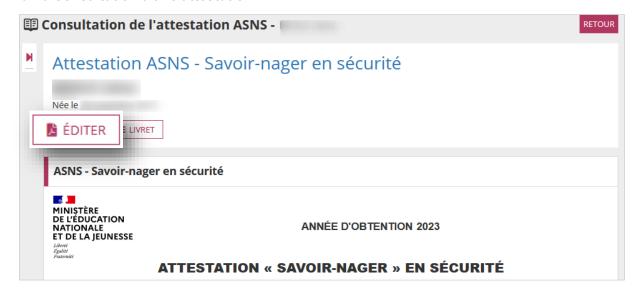
Deux moyens possibles pour éditer :

Par la recherche d'attestations

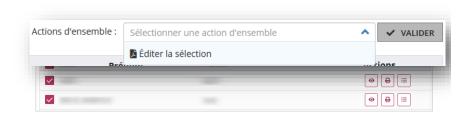


Répéter les étapes 1 et 2 de la **Consultation**, repérer les élèves dont l'attestation est présente (élèves cochés) et l'éditer

Par la Consultation d'une attestation



2.2. Édition collective



Répéter les étapes 1 et 2 de la Consultation, sélectionner les élèves concernés, choisir l'action « Éditer la sélection » et cliquer sur « Valider »